

7 Norham Gardens, Oxford, 5 novembre 1892.

Monsieur.

Je ne cite jamais sans donner chapitre et vers. Vous trouverez une note, p. 4 du premier volume de mes *Selected Essays*, donnant les ipsissima verba de saint Augustin : Res ipsa quæ nunc religio christiana nuncupatur, erat apud aliquos, nec defuit ab initio generis humani, quousque Christus veniret in carnem, unde vera religio quæ jam erat, cœpit appellari Christiana (Augustinus, *Retractiones*, I, 13).

Saint Augustin, dans quelques-unes de ses idées, avait bien devancé son temps, peut-être même notre XIX^e siècle !
Agréez, etc. F. MAX MULLER.

TROUVAILLES & CURIOSITÉS

Talleyrand candidat à l'évêché de Paris.

— Qu'on les tienne pour authentiques, comme le veut M. Albert Sorel, ou qu'on les estime interpolés et tronqués par M. de Bacourt, comme le pensent MM. Aulard et Flammermont, les *Mémoires* de Talleyrand sont et resteront toujours notablement incomplets, surtout en ce qui touche son rôle à l'Assemblée nationale et au département de Paris. On y chercherait en vain, par exemple, la lettre suivante publiée dans la *Chronique de Paris* du 8 février 1791 et que n'ont pas connue davantage les biographes et les anecdotiers dont Talleyrand a été si longtemps la proie. Elle a été pourtant insérée dans l'un des journaux les plus importants et les plus curieux de la Révolution ; mais telle est, en ce siècle, la masse des documents à consulter — la mer monte toujours ! — qu'il y a quelque chose de plus inconnu que l'inédit, c'est ce qui a déjà été imprimé.

Je viens de lire dans votre journal, messieurs, que vous aviez la bonté de me désigner pour l'évêché de Paris. En voyant mon nom près de celui de M. l'abbé Sieyès, j'ai dû m'enorgueillir de la seule idée d'une telle concurrence. Quelques électeurs m'ont effectivement laissé pressentir leur vœu, et je crois devoir ici publier ma réponse :

Non, messieurs, je n'accepterais point l'honneur que mes concitoyens daigneraient me décerner. Depuis l'existence de l'Assemblée nationale, j'ai pu être insensible aux calomnies sans nombre que les différents partis se sont permises à mon égard. Jamais je n'ai fait, ni ne ferai à mes détracteurs le sacrifice d'aucune opinion ou d'aucune action utile à la chose publique ; mais je puis et je veux leur offrir celui de mon intérêt personnel, et dans cette circonstance seulement mes ennemis auront influé sur ma conduite. Je ne leur donnerai pas le prétexte de dire qu'aucun motif secret a déterminé le serment secret que j'ai dû prêter, je ne leur laisserai pas le moyen d'affaiblir le bien que j'ai capéré de faire. Cette publicité que je donne aujourd'hui à ma détermination, je l'ai

donnée à mes désirs, lorsque j'ai témoigné combien je serois flatté d'être un des administrateurs du département de Paris. Je crois que dans un Etat libre, lorsque le peuple s'est ressaisi du droit d'élection, véritable exercice de sa souveraineté, avouer hautement la fonction publique à laquelle on aspire, c'est appeler ses concitoyens à vous examiner d'avance ; c'est se rendre à soi-même toute intrigue impossible ; on s'offre aux observations de l'impartialité ; on ne prend pas même la haine au dépourvu.

J'avertis donc ici ceux qui, craignant ce qu'ils appellent mon ambition, ne se lassent point de calomnier, que je ne dissimulerai point à quelles places j'aurai l'orgueil de prétendre. C'est par une suite de ces fausses alarmes qu'on a répandues, à l'approche de la nomination de l'évêque de Paris, que j'avais gagné 6 à 700 mille livres, dans des maisons de jeu. Maintenant que la crainte de me voir élevé à la dignité d'évêque de Paris est entièrement dissipée, on me croira sans doute ; voici l'exacte vérité. — J'ai gagné dans l'espace de deux mois, non dans les maisons de jeu, mais dans la société, ou au club des échecs, regardé, presque en tous les temps, par la nature même de son institution, comme une maison particulière, environ trente mille francs. Je rétablis ici l'exactitude des faits, sans avoir l'intention de les justifier. Le goût du jeu s'est répandu, d'une manière même importune, dans la société. Je ne l'aimai jamais, et je me reproche d'autant plus de n'avoir pas assez résisté à cette séduction ; je me blâme comme homme particulier, et encore plus comme législateur, qui croit que les vertus de la liberté sont aussi sévères que ses principes, qu'un peuple doit reconquérir toute l'austérité de la morale et que la surveillance de l'Assemblée nationale doit se porter sur ces excès nuisibles à la société, et contribuant à cette inégalité de fortune que les lois doivent tâcher de prévenir par tous les moyens qui ne blessent pas la propriété, éternel fondement de la justice sociale. — Je me condamne donc, et je me fais un devoir de l'avouer ; car, depuis que le règne de la vérité est arrivé, en renonçant à l'impossible honneur de n'avoir aucuns torts, le moyen le plus honnête de réparer ses erreurs, est d'avoir le courage de les reconnaître.

J'ai l'honneur d'être, etc.

TALLEYRAND, administrateur du département de Paris, évêque d'Autun.

La candidature de Talleyrand (élu administrateur du département de Paris, le 18 janvier précédent) ne fut pas d'ailleurs prise en considération par l'Assemblée chargée de procéder au renouvellement de tous les fonctionnaires civils et ecclésiastiques ; son nom ne figure pas parmi les concurrents de Gobel, élu évêque le 13 mars 1791 et proclamé le 17. (Cf. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1890, in-8°, p. 551 et suiv.) M. Tx.

Le Directeur-Gérant : LUCIEN FAUCOU.

Paris, Imp. de Ch. NOBLET, 13, rue Cujas. — 1892